

Le Réveil Syndicaliste

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Rue Arsène-Leloup
NANTES

Abonnement Annuel : 1 fr. 75



L'émancipation
des Travailleurs
sera l'œuvre
des Travailleurs
eux-mêmes

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région

(Rédigé et composé exclusivement
par des Camarades syndiqués)

☎ TÉLÉPHONE 5.88 ☎

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Premier Mai

PREMIER MAI, date historique du mouvement ouvrier ; Jour choisi par le **Proletariat** de tous les pays pour affirmer sa volonté de mieux-être ;

S'élever, dans une protestation unanime contre la honteuse exploitation de l'homme par l'homme ; clamer sa **haine de la guerre**, source de tous les **crimes**, de toutes les **misères** ; manifester son amour pour la **Paix entre tous les Peuples** pour l'avènement d'une société meilleure.

Travailleurs de toutes conditions :

- Pour le respect des 8 heures ;
- Pour les assurances sociales ;
- Contre toutes les guerres ;
- Contre les conseils de guerre ;
- Pour la liberté syndicale, en particulier en Afrique du Nord ;
- Pour le contrôle ouvrier ;
- Pour les vacances payées.

Pour réaliser toutes ces revendications, vous **chômerez le 1^{er} MAI** et assisterez au **GRAND MEETING** qui se tiendra à 9 heures, Bourse du Travail, avec le concours du **Camarade CAPOCCI**, délégué de la C.G.T.

L'Union Locale des Syndicats Confédérés.

BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

Cours Professionnels

DIMANCHE 25 AVRIL 1926

à 14 h. 30

CONCERT

AVEC LE CONCOURS

de la Troupe de M. BELLANGER

ET DU

THÉÂTRE de la JEUNESSE du TRAVAIL

ENTRÉE GRATUITE

Les Réformes Sociales

Le cadre restreint de ce journal ne nous permet pas de donner un compte-rendu des travaux du Comité Confédéral National, nous nous bornerons à reproduire la résolution concernant les réformes sociales, votée à l'unanimité, à la séance du 13 Avril.

RÉSOLUTION

Le C. C. N. constate que la classe ouvrière en est encore à attendre la réalisation de la plupart des réformes sociales que la Confédération Générale du Travail, interprète des aspirations du monde du travail, a énumérées dans son programme minimum.

Le retard apporté à ces réalisations crée, au sein de la classe ouvrière, un mécontentement qu'une nouvelle temporisation ne pourrait qu'aggraver. Le malaise moral qui en est la conséquence inévitable favorise incontestablement les entreprises et les espérances de ceux qui ne voient de solution aux difficultés actuelles que dans le recours aux procédés de dictature.

La C. G. T. ne méconnaît pas les difficultés générales de la situation. Elle les méconnaît d'autant moins qu'elle n'a jamais cessé de les signaler, de les prévoir. Soucieuse avant tout des intérêts de la classe ouvrière, dont elle a la charge, mais sachant que ces intérêts sont inséparables des grands intérêts généraux du pays, elle a apporté les solutions qui, appliquées en temps utile, auraient évité dans une large mesure la situation périlleuse de l'heure actuelle.

Aujourd'hui encore, elle offre, par la stabilisation monétaire, le moyen, sinon de réparer le mal accompli, du moins d'enrayer les effets d'une politique imprévoyante qu'elle a constamment condamnée et d'éviter ainsi la catastrophe fatale.

N'ayant, par conséquent, aucune responsabilité directe ni indirecte dans la crise actuelle, elle ne saurait admettre que cette crise serve de prétexte à un nouvel ajournement des réformes qu'elle exige. Elle ne saurait admettre que la classe ouvrière continue à être choisie comme victime expiatoire. Elle réclame donc la réalisation rapide de l'ensemble des réformes affirmées dans ses divers congrès.

De telles lenteurs qui consacraient le triomphe insolent des puissances d'argent ne sauraient être tolérées sans que la classe ouvrière juge avec la même sévérité ces puissances et ceux qui, par inaction ou par faiblesse, s'en feraient les involontaires complices.

Le Manifeste de l'Internationale Syndicale pour le 1^{er} Mai

Camarades,

La guerre a fini ses carnages, mais elle continue ses effets et fait haïter encore sous le fardeau de ses conséquences les peuples de cette Europe qu'elle joncha de ses désastres.

Il reste les Gouvernements qui, saturés de chauvinisme, ébranlent la paix intérieure de leur propre pays en y opprimant les minorités ; qui, possédés par l'orgueil ou dominés par l'égoïsme, font courir ainsi les dangers les plus graves à cette communauté des peuples qui s'ébauche et qui devrait grandir.

Ces funestes tendances, menaces constantes pour la paix du monde, la restauration économique, l'amélioration de la condition des travailleurs, le progrès du mouvement ouvrier, doivent être combattues avec la suprême énergie.

Chaque jour qui passe rend plus manifeste que l'ordre capitaliste ne sait plus que se trainer en s'aidant du concours d'un protectionnisme poussé jusqu'à l'excès ou de subsides gratifiés sur le Trésor des Etats grâce à la complaisance de gouvernements eux aussi capitalistes. L'antagonisme parmi les peuples, effet né de ces causes, augmente les dangers de guerres nouvelles.

Chaque jour qui s'en va démontre avec une force et une instance plus grandes que « seule une intervention puissante du mouvement ouvrier peut sauver le Monde que chaque instant enlève plus profondément ».

Aussi faut-il qu'au Premier Mai de cette année 1926, nous affirmions notre puissance, que tous les travailleurs organisés, femmes comme hommes, que toute la classe ouvrière, en rangs profonds et plus nombreux qu'aux ans passés, manifestent pour :

- La Journée de huit heures ;
- Le Contrôle ouvrier ;
- La véritable Paix mondiale.

Si l'on veut que l'on puisse refouler la réaction et édifier une vie sociale meilleure, il incombe à chacun, quel qu'il soit, d'apporter le tribut de toutes ses énergies !

La période que nous vivons commande et exige qu'en tous pays le prolétariat ait une perception plus nette et une conscience plus claire que jamais de sa mission historique :

Libérer la classe ouvrière du joug capitaliste !
Tous dans les rangs au Premier Mai !
Toutes les bannières au vent !
Tous dans la rue, dans toutes les cités comme dans tous les pays !
Travailleurs ! Faites que ce Premier Mai soit le témoignage éclatant, l'affirmation puissante, la confirmation sans rémission, que la classe ouvrière :

Ne se laissera pas plus longtemps asservir ;
Qu'elle entend se dégager de l'emprise de la
réaction ;

Qu'elle lance un nouvel assaut contre le régime
capitaliste !

Vive la classe ouvrière organisée !

La Fédération Syndicale Internationale :

A.-A. PURCEL (Grande-Bretagne),
Président ; LÉON JOUHAUX
(France), C. MERTENS (Bel-
gique), Th. LEIPART (Alle-
magne), Vice-Présidents ; J.
OUDEGEEST, Joh. SASSEN-
BACH, Joch. W. BROWN,
Secrétaires.

Au bon vieux temps du roi Louis-Philippe...

Grèves et mouvements ouvriers

Tous les gens bien pensants vous diront que c'est une triste chose de voir ces grèves qui éclatent continuellement dans le pays, paralysant l'industrie et mettant sur la paille de malheureux capitalistes. Ils ne peuvent admettre que la classe ouvrière aspire au mieux-être, et ils s'en vont, hochant la tête, regrettant tout haut "ce bon vieux temps" où n'existaient ni les syndicats, ni la C. G. T. Mauvaise foi chez certains, ignorance chez la plupart. Certes, l'ouvrier tolérait il y a un siècle un état de choses qui révolterait les plus soumis : maigre salaire (vers 1830, beaucoup de salariés gagnaient 1 fr. 50 à 2 fr. par jour et le pain blanc valait alors 0 fr. 35 à 0 fr. 40 le kilo) ; longues journées (15 heures) ; interdiction du droit d'association et de coalition. Malgré tant d'obstacles accumulés, les prolétaires exaspérés par la misère se soulevaient assez souvent contre leurs exploiters. Pourtant une justice sévère veillait sur les droits de la bourgeoisie souveraine, et les amendes, les mois de prison accablaient les malheureux assez fous pour oser tenir tête à leurs maîtres. Il fallait reprendre sa chaîne. Mais quelques mois après de nouvelles grèves éclataient suivies de dures sanctions. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, la France fut ainsi en proie à une continuelle agitation ouvrière qui, en certaines villes, à Lyon par exemple, prit l'ampleur d'une insurrection.

A Nantes, le mouvement fut moins profond et moins tragique ; cependant il y eut par moments figure d'émeute, et les autorités durent mobiliser des troupes "pour assurer l'ordre. — J'ai pensé que le résumé de ces luttes anciennes intéresserait les syndiqués de la Loire-Inférieure. Ils y trouveront la preuve qu'il ne faut jamais désespérer ; avec de l'énergie et de la volonté la classe ouvrière peut faire face aux pires éventualités. Et peut-être ne serait-il pas mauvais de nous y préparer, car, sans vouloir jouer au mauvais prophète, de quoi demain sera-t-il fait ?

F. GUILLOUX.

..

L'extrait suivant est tiré de l'Histoire de Nantes sous le règne de Louis-Philippe dont l'auteur, M. F. Libaudière, n'a rien d'un révolutionnaire.

L'émeute du 15 Septembre 1836 à Nantes

Cette année-là, il y eut plusieurs grèves à Nantes : en août, celles des maçons et des charpentiers ; en septembre, celle des tailleurs de pierres.

La grève des maçons, la plus grave, fut marquée par des actes de pression et de violence, pour lesquels une cinquantaine d'ouvriers furent poursuivis.

Le 15 septembre, une première série de seize prévenus passe en correctionnelle. Une grande agitation règne en ville. Des mesures militaires sont prises. Les troupes de la garnison et des détachements de la garde nationale occupent les places du centre. On fait venir un escadron de cavalerie de Niort. Bien que la masse populaire soit très surexcitée la journée se passe sans incident. Vers 5 heures seulement, les juges rendent leur jugement : sept ouvriers sont condamnés.

Le passage de ces condamnés à travers la ville, du Bouffay à la prison met le comble à l'irritation du peuple et provoque une véritable émeute.

Les gendarmes et les soldats de l'escorte sont insultés. Des pierres sont jetées contre eux. En même temps, des rassemblements tumultueux se forment en plusieurs points et des actes de violence sont commis. Des patrouilles chargées de disperser les attroupements doivent, à diverses reprises, s'ouvrir un passage baïonnette au canon. Le Lieutenant Général, le Préfet, le Maire se tiennent en permanence sur la place Royale. Avec la nuit, le calme se rétablit. Deux hommes ont été blessés au cours de cette triste journée.

Le 22 septembre comparait une autre série de treize accusés. Sept d'entre eux encoururent une condamnation. Grâce à un déplacement considérable de forces militaires l'ordre n'est pas troublé. Un bataillon d'Angers, un de Cholet et deux escadrons de chasseurs étaient venus renforcer la garnison.

Aucun incident ne signale une troisième et dernière comparution, à la suite de laquelle six condamnations sont encore prononcées.

Ces rigueurs laissent des traces profondes au sein des masses ouvrières et l'on ne manque pas de prendre quelques précautions en maintenant à Nantes une partie des régiments qu'on y avait amenés pour réprimer les troubles.

Syndicat des Cheminots de Nantes-Légé & Rocheservière

Soyons Syndicalistes !

Il existe malheureusement dans notre organisation trop de camarades croyant que payer sa cotisation est suffisant et laissent au bureau syndical le soin et aussi la charge de toute l'action nécessaire en vue d'obtenir les améliorations qu'ils décident de réclamer. Je me permets de dire, en toute Camaraderie, à ces Camarades qu'ils commettent une grosse, je pourrais dire une grave erreur ; payer son timbre tous les mois est bien, mais cela ne suffit pas, il faut aussi suivre les réunions, s'intéresser aux questions qui y sont discutées, en un mot prendre sa part de responsabilité en apportant son appui moral par sa présence aux réunions. Agir autrement : c'est donner l'impression que l'on est syndiqué pour le profit que l'on retire, c'est aussi pour les jeunes camarades un mauvais exemple qui leur est donné et par surcroît on rend bien plus difficile la tâche des camarades auxquels on a fait confiance pour défendre les intérêts de tous. Croyez bien, Camarades, que les augmentations que nous avons obtenues encore qu'elles soient au-dessous de ce que nous avions le droit d'espérer, sont dues à l'organisation syndicale, et plus

elle sera forte, plus il sera possible aux délégués de faire entendre la voix des Camarades réclamant le droit de vivre en travaillant.

Pour terminer, je supplie les Camarades sans distinction, même et surtout qui se croient lésés, de réagir, de faire un effort, d'assister aux réunions, afin que dans les revendications prochaines, nous puissions donner l'impression à notre Administration que nous sommes tous étroitement unis et fermement décidés à obtenir des conditions de salaires qui nous permettent de vivre normalement en travaillant.

AGAISSÉ.

Syndiqué ! Sois Coopérateur

L'Union des Coopérateurs de la Loire-Inférieure fait un pressant appel à tous les travailleurs syndiqués en leur disant :

Les nouveaux **impôts votés** par nos gouvernants et applicables à partir du 1^{er} Avril, vont contribuer à augmenter **sensiblement le coût de la vie**. Les **intermédiaires et mercantis** vont profiter de cette **bonne aubaine** pour **prélever** une nouvelle **dime** sur les consommateurs.

Travailleurs, vous laisserez-vous faire ?

N'êtes-vous pas déjà suffisamment **exploités** par vos **employeurs** ? Camarades, il faut réagir. Et si pendant un certain temps encore, vous devez continuer d'être exploités dans votre production ! évitez, puisque **vous le pouvez**, que l'on vous **exploite sur votre consommation**. Supprimez les mercantis et intermédiaires en donnant votre **adhésion** et en vous **approvisionnant** à l'**UNION DES COOPÉRATEURS** qui groupe déjà **7.500 familles**, et dont le montant des ventes va atteindre **10 millions** pour 1926.

Notre devise est : **bon prix, poids juste et bonne qualité**.

Travailleurs, adhérez à l'Union des Coopérateurs. Action 100 francs, rapportant 6 % d'intérêt.

Le coût de la Vie

Le tableau ci-dessous donne pour chaque mois, depuis janvier 1925, l'indice caractérisant les prix de détail ; pratiqués à Paris pour treize denrées choisies parmi les produits de première nécessité (pain, viande, lard, beurre, œufs, lait, fromage, pommes de terre, haricots, sucre, huile, pétrole, alcool à brûler).

Année 1925 :	
Janvier	408
Février	410
Mars	415
Avril	409
Mai	418
Juin	422
Juillet	421
Août	423
Septembre	431
Octobre	433
Novembre	444
Décembre	463
Janvier 1926	480
Février 1926	495

Ainsi, d'après le tableau ci-dessus, le prix de la vie a quintuplé depuis 1914.

Ce qui coûtait 100 francs avant la guerre vaut 500 francs en chiffres ronds.

Nos salaires ont-ils augmenté dans les mêmes proportions ?

Hélas !

Raison de plus pour renforcer nos syndicats qui sont seuls capables d'arracher au patronat les augmentations qui s'imposent.

Dans l'Enseignement

Les Élections au Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire

Les élections aux Conseils Départementaux de l'Enseignement Primaire viennent d'avoir lieu dans toute la France.

Le Conseil Départemental est un organisme qui se compose de représentants de l'Administration, de délégués du Conseil Général et d'élus du personnel enseignant.

Ses attributions sont nombreuses et variées ; il remplit le rôle de Conseil de Discipline, donne son avis sur les créations et suppressions d'emplois, dresse la liste des promotions au choix et des récompenses honorifiques.

De plus, les représentants de l'Administration et les élus du personnel vont constituer désormais un Comité Consultatif qui aura son mot à dire dans les nominations.

Pour toutes ces raisons les élections au C. D. revêtent une grande importance.

En outre, comme les élections prud'homales, elles sont l'occasion, pour les divers groupements d'instituteurs, d'affirmer leurs programmes et de compter leurs partisans.

Dans la Loire-Inférieure, l'Émancipation (c'est le nom de la Section du Syndicat National confédéré) en présentant ses 4 candidats, avait tenu à marquer très nettement ses tendances et son orientation ainsi qu'on en jugera par les extraits ci-dessous de la circulaire adressée à tous les électeurs.

Camarades,

Vous êtes appelés à désigner pour trois ans vos délégués au Conseil Départemental. L'Émancipation des membres de l'Enseignement laïc, section du Syndicat National, présente à vos suffrages 4 candidats.

Avec une netteté que la concision des termes rend presque brutale, vous trouverez exposées ci-joint, nos aspirations et nos méthodes.

En toute franchise d'ailleurs, nous tenons à vous dire que voter pour nos candidats ce n'est pas seulement marquer votre préférence pour leur propre personnalité, c'est vous affirmer avec eux :

Pour l'Émancipation
Pour le Syndicat National
Pour la C. G. T.

ORIENTATION SYNDICALE.

Dans le domaine social, afin qu'on ne puisse nous accuser ni d'habileté, ni de ruse, nous tenons à déterminer avec netteté notre position :

a) Nous sommes décidés à combattre avec tous nos moyens les groupements de

Davidées, organisations jaunes à la Sennelier, à la Dufrenne ;

b) Sans répudier aucune des formes d'action que les nécessités peuvent nous imposer, nous tenons à déclarer que nous sommes les ennemis de l'emploi systématique de la violence et de l'intrusion des partis politiques dans la vie syndicale. C'est pourquoi nous avons pris part résolument contre la C. G. T. U. ;

c) Mais en revanche, nous sommes pour la C. G. T. Nous sommes pour la C. G. T. parce qu'entre l'élite des travailleurs manuels qu'elle groupe et nous, il y a communauté d'idéal, le désir fervent d'œuvrer pour la transformation sociale et d'établir la République du Travail.

Nous sommes pour la C. G. T. aussi parce que nous approuvons sans réserve son programme de revendications concrètes et la méthode qu'elle emploie pour le réaliser.

Nous sommes pour la C. G. T. enfin parce qu'elle a le noble souci de ne pas tomber dans la démagogie, parce que seule, elle représente le syndicalisme indépendant et libre.

Voici les résultats du scrutin :

INSTITUTRICES

Inscrites : 647 Votantes : 539.

Mlle PUICEC, institutrice à St-Nazaire 507 voix
Mme DOUAUD — à Nantes 505 —

INSTITUTEURS

Inscrits : 515 Votants : 458.

GUILLOUX, instituteur à Nantes... 417 voix
FLEURY, — à Savenay... 412 —

Les 4 candidats du Syndicat Confédéré ont réuni environ 920 voix sur 1.000 votants.

C'est-à-dire que dans son immense majorité le personnel enseignant de la Loire-Inférieure fait confiance au Syndicat National, qu'il approuve ses méthodes et son orientation sociale.

A. RAUSCH.

A LA CAMPAGNE

La Corvée Seigneuriale

Ce dimanche là, le printemps chantait dans les haies vêtues de fraîches toilettes et murmurait dans le vallon où courrait un ruisseau. Belle après-midi pour rendre visite à mon ami Pierre.

Je le trouvais en contemplation devant un champ de blé, verte nappe carressée par la brise qui fuyait en molles ondulations. « Voilà les beaux jours revenus, me dit-il, "j'allons" rattraper le temps perdu. Dès demain "j'commencerons" à labourer la pièce à côté pour y mettre des pommes de terre... » Et nous fîmes le tour de la métairie par les "voyettes" et les échaliers.

Nous rentrions paisiblement à la ferme quand un Monsieur au pas militaire, botté, ganté, cravaçant les pousses nouvelles, s'avança vers nous et, sans préambule : « Pierre, demain je livre vingt fûts de vin à la distillerie du canton ; à 7 heures, sans faute, avec vos bœufs. — Oui, "nout' maître" — Entendu. » Ainsi je fis connaissance avec Monsieur le Marquis. Et Pierre, comme son ancêtre Jacques Bonhomme, laissera son travail pour servir son Seigneur et Maître !

Pourtant Pierre est membre du Syndicat Agricole, mais Monsieur le Marquis aussi... et il en est le Pontife.

RURAL.

Le Réveil des Charbonniers d'Usines

Les Charbonniers d'Usines et les Ouvriers de l'Entretien sont enfin sortis de l'état léthargique dans lequel ils étaient plongés depuis trop longtemps.

A la suite de plusieurs réunions au cours desquelles les camarades Guillemet, secrétaire des Ouvriers du Port et Rochet, de l'U. L., s'efforcèrent de leur faire comprendre l'utilité du syndicat, un fort contingent de ces travailleurs s'organisèrent, aussi ne vont-ils pas tarder à recueillir les premiers fruits du groupement, entre autre une augmentation de salaire.

Et maintenant quelle va être l'attitude des quelques camarades qui n'ont pas encore rallié l'organisation, mais qui, par contre, ont quand même profité des avantages acquis ; vont-ils rester encore longtemps isolés de leurs camarades ? Vont-ils se contenter de passer à la caisse pour toucher le fruit de l'action du syndicat sans apporter leur contribution ? Nous ne le pensons pas, au moment où le syndicat prend ses dispositions pour constituer une Caisse de Solidarité pour venir en aide aux camarades dans la peine, aucun charbonnier d'usines et ouvrier de l'entretien ne doit rester indifférent.

Allons camarades, rejoignez votre syndicat, apportez votre adhésion, vous serez les bien-venus.

Chez les Camionneurs

Les Camionneurs, eux aussi, ont manifesté le désir de se réorganiser ; à cet effet de nombreuses réunions ont été tenues ; les camarades Pétaud, Guillemet, Maillard, Rochet y ont participé et ont démontré la raison d'être, la valeur de l'organisation syndicale et il semble bien qu'ils aient été compris si l'on s'en rapporte aux adhésions reçues ; mais cela n'est pas suffisant, il y a encore trop d'indifférents.

Camarades Camionneurs et Charretiers qui vous plaignez, sachez qu'il ne suffit pas de se plaindre de la vie chère pour que vos patrons s'apitoient sur votre sort, organisez-vous solidement et à ce prix, mais à ce prix seulement, vous pourrez améliorer votre situation.

R.

Accidents de Travail

survenus pendant les mois de Février et Mars 1926, à NANTES

	Février	Mars
Nombre total de déclarations se répartissant comme suit :	1.038	1.230
Métallurgie	475	550
Bâtiments et travaux Publics	88	92
Transports et Camionnage	81	102
Manutentions (Ouvriers Port)	131	196
Raffineries et Biscuiteries	39	52
Engrais et Produits Chimiques	28	26
Divers	196	212
Ayant entraîné une incapacité de travail de moins de 10 jours	693	428
de plus de 10 jours	345	802
Accidents mortels	3	néant

Réunion du Comité Général de l'Union Locale du 23 Février 1926

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence du camarade Le Gallo, des cheminots Etat, assisté des Camarades Laurent, des Maçons et Chelet, des Cheminots P. O.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 26 Janvier, qui est adopté à l'unanimité.

Le délégué des cheminots P. O. propose le camarade Moreau pour remplacer à la C. E. le camarade Robergeau, du même syndicat, qui pour raison de santé a démissionné de ses fonctions; le Secrétaire indique que pour faire partie de la C. E. il faut être délégué au C. G.; il sera pourvu au remplacement du Camarade Robergeau à la prochaine réunion, le Syndicat des Cheminots P. O. pourra donc présenter un candidat remplissant les conditions statutaires.

Le C. G. vote la somme de 50 francs au Comité Régional de Basse-Bretagne, pour le Challenge Henri Gautier.

Le Secrétaire fait connaître les Syndicats qui ont pris l'engagement de subventionner le Réveil Syndicaliste.

Après un échange de vues sur les moyens à employer pour donner de l'intérêt au R. S., le C. G. engage les Secrétaires de Syndicats, les militants à signaler les faits se rattachant aux conditions de travail, journée de 8 heures, accidents, etc. qui seront par la suite mentionnés dans le journal.

En l'absence du Camarade Péneau, en délégation, Rochet demande au C. G. de profiter du passage probable à Nantes du Secrétaire de la C. G. T. pour organiser une réunion éducative; le C. G. en décide ainsi, puis après une courte discussion, au cours de laquelle plusieurs délé-

gués prennent la parole pour ou contre une réunion publique, le C. G. décide que seuls les confédérés y seront invités.

Le C. G. décide de participer aux frais occasionnés par les réunions de propagande dans le bâtiment.

25 Syndicats étaient représentés.

La séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire,
R. ROCHET.

La C.G.T. va faire paraître un journal en langue Italienne

A partir du mois d'Avril prochain, il sera publié, à Paris, un journal hebdomadaire en langue italienne, ayant pour titre: « L'Operaio Italiano ».

Ce périodique paraîtra sous l'égide de la Confédération Générale du Travail Français et du Secrétariat International des Ouvriers du Bâtiment.

Il traitera des problèmes d'ordre exclusivement syndical, soit en rapport à la situation créée aux organisations italiennes par le syndicalisme fasciste, soit pour poursuivre le recrutement des Italiens émigrés en France, en Belgique et dans le Luxembourg dans les organisations syndicales de ces pays et qui soient affiliées à la même internationale à laquelle est actuellement affiliée la C. G. T. italienne.

La direction et l'administration de ce journal auront leur siège à la C. G. T. Française, 211, rue Lafayette, à Paris.

Les organisations intéressées (Fédérations, U. D., Bourses du Travail) ainsi que tous les camarades sont priés de répandre la nouvelle parmi les émigrés italiens et de se mettre en relations avec la direction du journal afin que celle-ci puisse organiser les services de correspondance et de

diffusion du journal et préparer d'ores et déjà le terrain pour le recrutement syndical des émigrés italiens, à la propagande parmi lesquels, à partir de la même date, seront particulièrement affectés des camarades italiens.

ÉCHOS

UN CURIEUX PROCÈS

Les employés ne sont pas propriétaires de leur patron

Amiens, 18 mars. — Il y a quelques semaines, la plus grande banque privée d'Amiens, la banque Duvette, était vendue à la banque Adam et C^{ie}, de Boulogne-sur-Mer. Deux des employés, MM. Pissy et Andrieux, mécontents de n'avoir pas été avisés du changement de patron qu'ils connurent seulement par un avis au public, quittèrent l'établissement et passèrent au service d'un autre établissement de crédit de la ville.

M. Duvette, le banquier cédant, les appela alors au Conseil des Prud'hommes et leur réclama des dommages-intérêts, considérant sans doute qu'il avait vendu les employés en même temps que la banque.

Mais le Conseil des Prud'hommes vient de rendre un jugement qui déboute le banquier avec cet attendu plein d'ironie que des employés ne sauraient être considérés comme « IMMEUBLES PAR DESTINATION ».

L'Œuvre.

Le Gérant : R. ROCHET.

IMP. OUVRIÈRE, 26 BIS, RUE SCRIBE, NANTES

TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS

Rappelez-vous que l'Union des Coopérateurs est une Société à base essentiellement ouvrière, et que votre devoir de travailleurs conscients, est d'y adhérer et de vous y approvisionner.

ASSURANCE OUVRIÈRE
Contre l'Incendie
Fondée à Nantes en 1900
Siège Social à PARIS
3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Octobre 1925	
Capitaux assurés	1.250 Millions de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir	3.500.000 Francs
Réserves et provisions diverses	330.000 Francs
Sociétaires	39.000

L'Assurance Ouvrière est administrée et contrôlée par des Organisations Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.
Pour tous Renseignements :
S'adresser ou écrire au Camarade PÉNEAU, à la Bourse du Travail, à Nantes
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Impressions en tous Genres
IMPRIMERIE OUVRIÈRE

26 bis, Rue Scribe et 1, Rue Lekain

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :
Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative
PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS